



LA NOUVELLE LACHENOISE

Flash Info

Juin 2021 – N°53

INFOS LIÉES À LA VACCINATION :

DEUXIÈME JOURNÉE DE VACCINATION

Grâce à la persévérance de M. le Maire, le bus départemental a organisé une seconde journée de vaccination. Celle-ci a été organisée à la Maison Médicale de Lassigny le **Lundi 31 Mai 2021** pour les personnes de plus de 50 ans ainsi que pour les personnes de moins de 50 ans présentant une comorbidité.

VACCINATION HORS 31 MAI

Pour pallier aux complications d'inscription à la vaccination, M. le Maire met en place une préinscription en Mairie pour les personnes souhaitant faire le vaccin contre la Covid-19, sous conditions :

- Être sans moyen de locomotion ;
- Pas d'accès Internet.

Pour s'inscrire, veuillez prendre contact avec la Mairie au 03.44.43.60.36.

INFOS DIVERSES

MONSIEUR LIONEL ROSE

Figure emblématique de notre commune durant ces dernières décennies, M. Lionel ROSE nous a quitté le 3 Avril 2021.

Né le 6 Août 1944 à Laberlière, il se marie le 30 Avril 1966 à Lassigny avec Christiane DUBOIS avec qui il a 2 enfants : Bruno et Murielle. Il a œuvré très tôt pour la protection de l'environnement. Il s'est illustré dans la vie communale de Lassigny puisqu'il a **siégé pendant 5 mandats de 1976 à 2008** : un mandat de conseiller, puis 4 mandats d'Adjoint au Maire, dont le dernier en tant que 1er adjoint avec son ami Bernard HOUYVET. Il a créé le Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de la Divette (SIAED) dont il a été le 1er président, jusqu'en 2008. Il a été Vice-Président du Centre Social de Lassigny de 1992 à 2015 et Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays des Sources (CCPS) de 1997 à 2008. Il a remplacé Pierre DUBOIS en tant qu'administrateur de la SER en 2000 et sera Vice-Président en 2008 jusqu'en 2015 ainsi que Vice-Président du SIVOM de Lassigny.

Nous avons perdu un grand bénévole, très attaché à sa commune. Son comportement et son action, méritent notre respect et notre profonde reconnaissance.

ROPARUN 2021

En raison de la crise sanitaire, le Roparun 2021 n'est organisé qu'aux Pays-Bas et ne passera donc pas par Lassigny. Nous espérons vivement pouvoir accueillir cette manifestation en 2022.

MAISON MÉDICALE

Vous pouvez désormais joindre la Maison Médicale directement par téléphone au **03.67.18.17.20**.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Cette année encore, malheureusement, la cérémonie du 8 Mai n'a pu être ouverte au public. Ce sont donc le Maire, ses 4 adjoints, le Président des Anciens Combattants ainsi que 2 jeunes portedrapeaux accompagnés d'un de leurs parents qui se sont réunis devant le monument aux morts. S'en est suivie la lecture du discours de la Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, et le dépôt de gerbe.

APPLICATION COMMUNE (APPCOM)

Depuis Septembre, en complément de notre site internet, nous avons mis en place une application d'alerte gratuite pour la Commune.

Simple d'utilisation (pas besoin d'inscription et sans publicité), cette application vous permettra de recevoir les dernières informations en temps réel.

Pour cela, vous devez télécharger l'application AppCom sur votre smartphone via Google Play pour Android et App Store pour Apple et rechercher ce logo. Ouvrez l'application et choisissez « Lassigny ».

Vous retrouverez les derniers articles et recevrez une notification à chaque nouvelle activité et alerte.

AppCom
L'info municipale à portée de main

AppCom : l'application mobile de Lassigny

Accédez à toutes les informations pratiques de la commune de Lassigny en téléchargeant gratuitement l'application officielle AppCom

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

Aucun abonnement n'est requis !

Cherchez "AppCom"

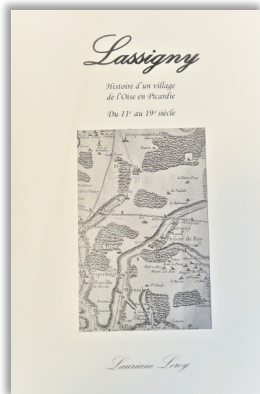


LA NOUVELLE LACHENOISE

Flash Info

Juin 2021 – N°53

LIVRES DE MME LAURIANE LEROY



Madame Lauriane LEROY, a fait paraître en 2012, un ouvrage dédié à notre commune qui s'intitule « Lassigny, Histoire d'un village de l'Oise en Picardie, du 11^{ème} au 19^{ème} siècle », pour lequel elle a passé 2 ans à rechercher les propos illustrés par des écrits. Les plans authentiques nous montrent à quel point cet ouvrage est exceptionnel puisqu'il nous balade à travers les siècles.

Grande historienne amateur, Mme Lauriane LEROY revient avec son nouveau livre « Autour du Matz et ses Moulins » retraçant l'histoire de la rivière du Matz.

Prix : 15 €

Résumé :

Elle prend sa source à Canny-sur-Matz puis parcourt les communes de Roye-sur-Matz, Biermont, Laberlière, Ricquebourg, La Neuville-sur-Ressons, Ressons-sur-Matz, Marquéglise, Margny-sur-Matz, Vandélicourt, Elin-court-Sainte-Marguerite, Maret-sur-Matz, Chevincourt, Mélicoq, Machemont, Cambronne-les-Ribécourt jusqu'à Thourotte.

Seize moulins tournaient sur le Matz et quatre autres sur ses affluents. Plus d'une centaine de meuniers sont cités dans cet ouvrage particulièrement de la fin du 18^{ème} au début du 20^{ème} siècle. Plusieurs moulins sont décrits ainsi que les autres activités et métiers exercés le long du Matz.

Au fil de l'eau, nous rencontrons les riverains et les anciens qui évoquent leurs souvenirs d'antan. Ils nous apportent un témoignage en lien avec la rivière et ses moulins.

Ouvrage de 254 pages illustré en couleur.

Nombreux plans, dessins et illustrations d'hier et d'aujourd'hui.

Prix : 25 €

Commande à la Mairie de Lassigny.

Règlement par chèque au nom de Lauriane LEROY.



Plan Local d'Urbanisme

Deux modifications ont été apportées sur le P.L.U. :

- La première modification se trouve dans la section "Permettre la réalisation de constructions à usage d'habitat mieux adaptées aux besoins", la partie en rouge :

« 1,4 ha au lieu-dit « Le Pré Jeannot » en continuité des constructions existantes rue de la Maladrerie ; emprise figurant déjà en zone à urbaniser au PLU avant révision (en indiquant que, sur la base du PLU avant révision, ce secteur pourrait accueillir, avant l'approbation du plu révisé, une opération de type résidence seniors sur 2,7 ha environ).

Une emprise complémentaire de 1,9 ha (1,2 ha au Petit Tortillard et 0,7 ha au Pré Jeannot à confirmer pour ce dernier suivant l'opération de résidence seniors) sur des terrains enclavés difficilement exploitables par l'activité agricole, est proposée pour une ouverture à l'urbanisation à confirmer à plus long terme (après 2035) ou éventuellement avant s'il s'avérait que les 75 logements estimés dans la trame urbaine déjà constituée de la commune n'était pas réalisée d'ici 2035. »

- La seconde modification dans la section "Répondre aux besoins en équipements, en services et en loisirs aux habitants actuels et futurs", la partie barrée :

« Prévoir la réalisation d'un équipement de type maison médicale sur la polarité principale du bourg, pour contribuer, sur ce lieu, au foisonnement d'activités propices au maintien et au développement des autres commerces de proximité et autres services qui s'y trouvent. ~~Envisager l'implantation d'un nouvel équipement pour personnes âgées médicalisées, sur un site adapté et participant à la vie du bourg ; une emprise de 1,1 ha est proposée dans le prolongement de la ruelle de la Liquette, secteur pouvant également recevoir un nouvel aménagement pour réguler les eaux de ruissellement intégré dans un espace vert public. Poursuivre les discussions avec le Département pour déplacer sur la zone d'activités, le centre routier qui se trouve actuellement au sud de l'école, et envisager l'installation à sa place des ateliers municipaux regroupés sur un même site. »~~

La totalité du Plan Local d'Urbanisme est consultable en Mairie aux horaires d'ouverture habituels. Un cahier de doléances est mis à votre disposition afin d'y déposer vos remarques.